

CONTRAT DE BAIL

Entre

Je soussigné : Mlle DIAKATE ROKIA

Né(e) : 11.08.1993 Nationalité : Togo

N°CNI : 01.003.885.983 Contact : 07-48-75-98-16

Fonction : ENTREPRENEURE

Et

Monsieur : COLAIS ANTOINE propriétaire immobilier à : LOBLA L DAKAR

Contact : 01-72-38-01-00, il est convenu ce qui suit :

I- OBJET DU CONTRAT

Article 1 : COLAIS ANTOINE par les présentes loue à Mr/Mme/Mlle DIAKATE

ROKIA qui l'accepte son magasin de 1 Pièce(s) situé à
LOBLA MARCHE

II- DUREE DU CONTRAT

Article 2 : Le présent contrat qui prend effet le est conclu pour une durée de un (01) an renouvelable et pourra être résilié à tout moment par l'une des parties avec un préavis de trois (03) mois avec accusé de réception.

Article 3 : Le non-paiement du loyer met fin au contrat de location

III- LOYER

Article 4 : Le loyer convenu d'accord partie est de 15.000 FCFA

Payable en une seule fois. Le paiement du loyer s'effectue du **1^{er} au 05 du mois suivant**. Le loyer est versé en intégralité au propriétaire ou à un représentant dûment mandaté par le propriétaire.

IV-CAUTION

Article 5 : La caution qui équivaut à 3 mois de loyer est payé en intégralité et donne droit immédiatement à l'accès aux clés du local loué. Elle constitue une garantie. Le paiement ou le non-paiement du loyer n'influe pas sur la caution.

V-RESILIATION

Article 6 : En cas de départ volontaire, l'ex locataire doit avertir le propriétaire trois (03) mois d'avance.